COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFÈTE DU CHER

Bourges, le 21 juillet 2016

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU 21 JUILLET 2016

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial s'est réunie le jeudi 21 juillet 2016 à la préfecture du Cher.

Lors de cette réunion, la demande d'autorisation d'exploitation commerciale suivante a été examinée :

Projet : Extension de 495 m² de la surface de vente du supermarché INTERMARCHE SUPER portant la surface de vente totale à 4 499 m², et

Création d'un drive de 56 m² d'emprise au sol et comprenant une piste de ravitaillement,

à Mehun-sur-Yèvre (18500), ZAC des Aillis.

Déposé par : **SA L'IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES**, 24 rue Auguste Chabrières à Paris (75015)

Surface de vente demandée : 495 m²

La CDAC a émis un avis favorable à l'unanimité des membres présents.

Contacts presse: